

alors, malheur à ceux qui auront provoqué une nouvelle occupation militaire! Malheur aux intriguants qui auront conspiré contre le pays! Ils seront seuls responsables des conséquences.

« Loin d'être soumis à une synagogue de Juifs ou aux persécutions des empereurs, vous avez le bonheur de vivre sous la loi de chrétiens catholiques, profondément attachés à la foi de leurs pères, mais aussi profondément pénétrés de leurs droits et de leurs libertés, sous la loi de chrétiens catholiques fidèles à leurs serments et aux devoirs qu'ils ont juré d'accomplir pour l'ordre et la tranquillité de votre patrie.

« Lorsque votre conduite les aura contraints à exercer contre vous un acte de justice, cette justice ne frappera point l'Eglise ou l'évêque de cette Eglise, elle frappera le criminel; elle ne frappera point l'évêque dans la sainteté de son sacerdoce et dans le respect dû à son ministère, elle atteindra l'évêque qui, oubliant tous ses devoirs, a levé l'étendard de la révolte; le prêtre selon et ennemi de l'évangile, qui, pour satisfaire, de vaines idées d'ambition et de domination, n'a pas craint d'attirer sur tout un pays les horreurs de la guerre, la ruine et la désolation.

« Ne vous faites donc plus illusion ni sur la crédulité de vos subordonnés, ni sur la longanimité du pouvoir. La lumière se fera sur le canton; mais pour ses ennemis, ce sera l'éclair qui accompagne la foudre.

« Agrérez, révérendissime, l'assurance de toute notre considération.

Le président, SCHALLER.

« Le chancelier, S'BERCHTOLD. »

Il est évident, d'après les dernières déclarations du clergé du diocèse de Genève et de Lausanne, qu'il n'abandonnera pas son évêque. Ainsi, voici une lutte engagée entre l'autorité temporelle et l'autorité spirituelle; lutte d'autant plus grave que la presque unanimité du canton de Fribourg est pour l'autorité spirituelle. Le gouvernement compte sur les baïonnettes de Berne et de Vaud. Il y a là les semences d'une nouvelle guerre civile en Suisse, et le parti révolutionnaire se montre là où il est partout, intolérant et oppressif.

☞ **Avis.** — Nous prions ceux de nos abonnés qui auraient les nos. 37, 38, et 39, et qui ne les conservent pas de nous les faire parvenir; nous les leur paierons double. En les remettant au porteur du journal, ils nous parviendront.

VENTES PAR ENCAN.

Bois, Pin, Orme, Chêne, samedi matin à 11 heures au quai de Lévy & Cie.
Vente d'immubles, le 6 nov. R. G. Eclleau.

Correspondance.

Sommes reçues du 18 octobre au 3 Nov. 1848.

Dr. F.... écr. St. Michel-2d Sem.
Chs. T. D...., écr. Trois-Pistoles.—Lettre reçue. C'est correct.
Messire G.... Cacouna.—3e Semestre.
D. V. St. C.... écr. Sherbrooke.—Lettre reçue. Vos conditions sont reçues.
Mr. Frs. C.... Melbourne.—Journaux expédiés.
Mr. Valère O.... Lennoxville.—do.
Mr. Ol. C.... Sherbrooke.—do.
Mr. Urb. B.... Sherbrooke.—do.

Débitures Provinciales.

Bureau du Receveur-Général,
Montréal, 27 octobre 1848.

Montant des Débitures Provinciales payables avec intérêt sous 12 mois de leur date, à 6 par 100. Montant déjà émis, £142,920 0 0	
Do pour la semaine expirée ce jour.....	6,122 10 0
TOTAL, £149,042 10 0	
Reçues en paiement de droits depuis le 17 juillet 1848,	71,867 10 0
Montant en circulation	£77,175 0 0
	L. M. VIGER, Rec.-Gén.

Certifié,
(Signé) Jos. CARY,
Dép. Insp.-Géné.

DÉCÈS.

Le 23 du courant au foubourg St. Roch. Mr. JACQUES VEZINA père, à l'âge avancé de 75 ans et six mois. Les funérailles auront lieu Dimanche après vêpres: ses parents et amis sont priés d'y assister sans aucune autre invitation.

A St.-Rémi, le 22 octobre courant, après une maladie de cinq mois, soufferte avec la plus parfaite résignation, demoiselle Emélie Caroline Beaudry, âgée de 24 ans et 25 jours, fille aînée de feu Louis Beaudry, en son vivant marchand de la ville des Trois-Rivières.

Décédée à Yamachiche, le 4 du courant, dans la 24me. année de son âge, Dlle. Julie Séraphine Lesieur, 2de. fille du major Charles Lesieur.

AVIS.

Comite' de Secours.

TOUTES personnes tenant des billets pour PREMIUM, sont par le présent informées, qu'à défaut par elles de se conformer aux conditions contenues, es-dits billets d'ici au PREMIER DECEMBRE prochain, iceux dits billets seront nuls et de nul effet.

L. G. BAILLARGE,
Président.
OL. ROBITAILLE,
Secrétaire.

Québec, 30 octobre, 1848.

Mount Eagle Tripoli.

A vendre par le Soussigné :

L'ARTICLE ci-dessus pour nettoyer le cuivre, l'argent, le métal britannique, le verre et autres articles; et enlève rapidement les taches et les souillures, et reproduit le lustre magnifique et durable du métal-neuf.

—AUSSI—

50 boîtes de ferblanc I. C. charcoal.
50 do tôle.

James Ferster,
Rue St. Jean en face du général Wolfe.
Québec 18 oct. 1848.

ALEXANDRE LANCOGNARD dit SAN-TERRE, quitta la Rivière-Ouelle, il y a près de 20 ans. S'il est mort, ses héritiers, le justifiant, uront des renseignements intéressants du soussigné, à la Rivière-Ouelle.

C. H. TETU.

29 septembre 1848.

DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES,
G. G. ARDOUIN,

DISPENSARE DE QUEBEC.

Au coin du Séminaire, des

RUES

FABRIQUE & HOPE.

Medicaments Brevetés, etc.

Le soussigné prend la liberté de prévenir ses amis et le public en général, qu'il a reçu directement de Londres par les barques *Durham* et *Pearl* un assortiment très étendu de VÉRITABLES MEDICAMENTS BREVETES DE DROGUES ANGLAISES, de PRODUITS CHIMIQUES de PARFUMERIE, etc.

—Ainsi que—

Un choix très recherché de PEIGNES de tous genres en ECALLE et en CORNE.

Flacons d'odeur de verre coupé, montés en argent et autres pour la toilette.

—Aussi—

Vieux savon de Windsor et autres pour la barbe et la toilette.

Le tout a tres-bas Prix.

G. G. ARDOUIN,

Québec 20 octobre 1848.

Parapluies Français, Etc.

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.

Balais Français de Chiendent, pour tapis.

Parfumerie de Lubin.

Brosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITE comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE,
Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 23 juin 1848.

Avis à nos abonnés.

La prochaine Session Parlementaire sera mémorable dans les fastes de l'histoire du Canada. Les questions qui y seront soulevées sont du plus haut intérêt. C'est une nouvelle ère qui s'ouvre à l'horizon pour nous, ainsi préparons nous à nous mettre à la hauteur des circonstances. Le vaste champ d'observations qui se présente va donner au journal le plus grand intérêt. Nous publierons tous les débats de la Chambre d'Assemblée ainsi que les discours qui seront prononcés, indistinctement, sans nous occuper de quel parti appartiendront les orateurs.

Puis viendront d'intéressants débats sur

La liberté du Commerce,
L'Education du peuple,
Le Rappel de l'Union,
Le Rappel des lois sur la navigation,
La libre navigation du St. Laurent,
La Réforme Postale,
etc., etc.

☞ Nous recevrons des abonnés pour le temps de la session.

☞ Le journal ne sera pas expédié pendant la Session à ceux qui n'auront pas payé leur abonnement, d'ici à ce temps, et ce n'est que juste.